

Un Conseiller agréé pour répondre aux besoins de chaque investisseur >>>

Conseils en Gestion de Patrimoine
Conseils en Investissements Financiers
Conseils en Opérations Bancaires et crédits
Conseils en Opérations Immobilières
Conseils en Assurance-vie et Prévoyance
Conseils en Opérations de Défisicalisation
Stratégie de Préparation à la Retraite
Stratégie de Développement et de Pérenité



Signé Florence

N° 40 – Juin 2021



« Le bon sens est la chose au monde la mieux partagée :
car chacun pense en être bien pourvu. »
René Descartes

Exclusivité >>>

Après 70 ans, il n'est pas trop tard pour diminuer les droits de succession. L'abattement donation de 100.000 € est reportable jusqu'à 15 ans et les bénéficiaires en assurance-vie n'ont plus l'abattement de 152.500 €, mais d'autres solutions sont possibles.

Dons de somme d'argent, assurance-vie, contrat de capitalisation, renonciation...il y a des solutions !

Les dons de somme d'argent ne sont pas concernés par le rappel fiscal, plafonné à 31.865 € de parent, grand-parent à enfant, petit-enfant s'il a - de 80 ans et si le bénéficiaire a + 18 ans.

L'assurance-vie après 70 ans a 30.000 € d'abattement, mais seules les primes sont taxées, les gains sont exonérés.

Le contrat de capitalisation ne se dénoue pas en cas de décès, idéal pour une donation démembrée en conservant l'antériorité fiscale et l'usufruit.

La renonciation d'un héritier au profit de ses enfants permet de transmettre à la génération en dessous...mais cela doit être prévu avant par le défunt.

Si une de ces solutions vous intéresse, contactez nous pour une étude personnalisée.

SUCCESSION

IMPÔTS à 50M

Dans l'air du temps >>>

La quête de sens... « recherche travail »

En même temps que la découverte des notions de commerces essentiels, de métiers utiles, de consommation nécessaire, de loisir secondaire, les autorités ont injecté beaucoup d'argent pour limiter les pertes de revenus eu égard à l'ampleur de la crise. Le revenu universel refait surface pour venir en aide aux jeunes qui craignent d'être sacrifiés sur l'autel de la préservation de la santé de leurs aînés. Le travail est vécu en France comme une peine, un effort, une exploitation, une subordination alors que la retraite renvoie à la libération, d'où la sacralisation en acquis social. Mais, la France souffre avant tout d'un déficit de travail avec le départ à la retraite de 800.000 actifs chaque année quand

en 1980, ils étaient 300.000. La France manque d'ingénieurs pour entretenir, construire ses centrales électriques. Des informaticiens et des chercheurs pour modéliser le vaccin. Des médecins, infirmiers, aides-soignants pour les malades et les personnes dépendantes dont le nombre doublera. Elle manque de bras dans les secteurs de la construction et de l'agriculture. La question centrale est la revalorisation du travail, de sa rémunération et de la formation. Trop d'emplois peu ou mal payés, subventionnés à travers des aides d'Etat pour les entreprises et les ménages. Des usines à gaz qui déprécient le travail et créent une dépendance aux aides... tout le contraire de l'objectif recherché.

Lexique boursier >>>

GROWTH ou VALUE

Les gérants adoptant un style "growth" investissent dans des entreprises ayant de bonnes perspectives de croissance pour leurs chiffres d'affaires et leurs résultats. La valeur intrinsèque du titre importe moins. Le principal critère de sélection est celui de la future croissance des bénéfices des sociétés cotées.

Les fonds "value" investissent, eux, sur des titres décotés, autrement dit sur des sociétés dont le prix de l'action est inférieur à leur valeur intrinsèque espérant qu'elles rattrapent leur retard.

Le Bon, la Brute et le Truand

Assurance maladie, assurance vieillesse, formation professionnelle, retraite de base... les charges sociales des indépendants, c'est tout un film ! Une approche cinématographique ludique ☺ selon votre façon de faire. Il y a celui qui ne s'en occupe pas et qui se dit tranquille d'esprit (**le Truand**). Mais la seule personne qu'il truande c'est lui-même, car cette tranquillité n'est que temporaire, le fisc et l'URSSAF le retrouveront.

Il y a celui à qui on a dit qu'il faut mettre 50% de ces recettes de coté pour payer les cotisations sociales. Il le fait sans vraiment comprendre son budget. C'est **la Brute** qui a au moins le mérite de faire quelque chose et

ce n'est déjà pas si mal.

Puis, il y a **le Bon**, celui qui sait comment ça se passe pour LUI, qui connaît son budget et les décaissements à venir et qui optimise sa protection sociale et sa retraite par des cotisations volontaires ajustées. Cela lui permet de pouvoir planifier ses investissements (voiture, formations...) selon son prévisionnel de recettes et charges.

Bien sûr, la règle des 50% n'est pas si mauvaise, surtout lorsque vous commencez votre activité libérale mais elle ne doit pas vous déresponsabiliser ni vous donner une fausse impression de sécurité.

Vous devez consacrer un peu de temps à votre comptabilité, connaître les frais fixes de votre activité, comprendre les décalages dans le temps entre les bases d'imposition et les paiements. Et c'est un minimum. Il conviendra ensuite de voir ce que vous pouvez faire pour **améliorer votre protection (prévoyance et retraite) tout en utilisant des outils fiscaux...** bref, gérez comme un Bon. Donnez-vous les moyens de pérenniser votre activité non salariée en assurant votre bien être aujourd'hui et demain.

Nous sommes là pour vous aider !



Actualité boursière >>>

Un de nos fleurons français, 3^{ème} leader mondial dans l'industrie agroalimentaire, Danone a perdu en bourse plus de 38% de 2019 à 2020. L'ancien président souhaitait mener son "double projet économique et social" mais s'est vu critiqué sur le manque de création de valeur et son déclin par rapport à ses concurrents. Une "entreprise" n'est pas une "association à but non lucratif". Son nouveau président Gilles Schnepp devra regagner en sérénité malgré l'application du projet "Local First" annonçant la suppression de 1.850 postes dont 458 en France.

Coup de cœur >>>



Malgré la tourmente actuelle, le cancer continue de sévir chaque jour un peu plus. Famille, amis, proches... nous sommes tous concernés. Pour lutter contre la maladie, pour aider les personnes malades, pour faire progresser la recherche, vos dons sont vitaux. Infos sur www.ligue-cancer.net

Rendez-vous >>>



Le Luxembourg une valeur sûre

Le Grand-Duché est financièrement solvable, rare Etat noté financièrement triple A. Stable, innovant et transparent, 80% des primes d'assurance encaissées annuellement proviennent de contrats d'assurance-vie souscrits par des non-résidents luxembourgeois. **Ce succès s'explique par la capacité des contrats luxembourgeois à offrir un environnement multidevises, multi-juridictionnels, une portabilité internationale, une neutralité fiscale et enfin une sûreté maximale aux souscripteurs.**

La ségrégation des actifs de l'assureur et de ceux des clients déposés auprès d'une banque dépositaire indépendante agréée par le CAA et le « Super Privilège » donnant un droit prioritaire primant sur tous les autres créanciers privilégiés (Etat, Administrations Fiscales, Organismes Sociaux, Employés...) offrent une protection individualisée et une garantie illimitée des dépôts. Dans cet environnement global sécurisant, tant au niveau économique, politique, fiscal que législatif, le souscripteur bénéficie d'un régime tout à fait légal de protection unique en Europe.

C'est la clef de voûte de stratégies d'optimisation patrimoniale pour les investisseurs européens et internationaux.



Votre interlocuteur unique !

Bouches du Rhône : Eden Roc V, 45 rue de la Turbine, 13008 Marseille

Var : 37 rue du Docteur Marçon, 83150 BANDOL

www.patrimoinesa.fr - www.gestion.fr - info@patrimoinesa.fr - 04 91 71 24 14 - rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :

